

CILSS

SECRETARIAT

EXECUTIF

Compte rendu de la 19ème réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel

Nouakchott/Mauritanie, du 8 au 10 décembre 2003

PMPSA/PREGEAC

Décembre 2003

Vers le 20^e Anniversaire du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel

La dix neuvième (19^{ème}) réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel s'est tenue à Nouakchott/Mauritanie, du 8 au 10 décembre 2003.

Participaient à la réunion, les représentants des partenaires au développement (Agence Américaine pour le Développement International, Coopération Canadienne, Coopération Française, Union européenne), du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), du Bureau régional du PAM/ODD, de la FAO/SMIAR, des projets Food For Peace et Fews Net de l'USAID, des responsables du dispositif d'information sur la sécurité alimentaire de la Mauritanie, des cadres et experts du CILSS, Cf. liste des participants en annexe.

I - CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie officielle d'ouverture, présidée par monsieur Liman Ould Abdawa, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural et de l'environnement, a été marquée par quatre allocutions de bienvenue et d'ouverture prononcées respectivement par monsieur Musa Saliou MBENGA, Secrétaire Exécutif du CILSS, monsieur David BROWN, Premier secrétaire, représentant Son Excellence l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique en Mauritanie, madame Dominique PAVARD, Chef de la Délégation de l'Union européenne en Mauritanie, représentant des Partenaires Financiers et Technique du CILSS.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général a déclaré que l'éradication de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire constituent aujourd'hui deux défis majeurs que tous les acteurs du développement doivent relever ensemble. Nous sommes à l'aube du troisième millénaire, un millénaire d'espoir, l'espoir que chacun, quel que soit le coin de la terre où il se réveille, puisse manger à sa faim, se désaltérer quand il a soif, avoir accès au minimum vital. Mais au regard de la pénible situation de famine et de malnutrition chronique que vivent 800 millions de personnes à travers le monde, l'heure n'est ni aux atermoiements, ni à l'attentisme et encore moins au pessimisme ambiant.

Pour le Secrétaire général, Il nous faut prendre des initiatives hardies et audacieuses ou renforcer celles qui sont en cours pour éradiquer ce phénomène auquel les pays sahéliens n'échappent pas. A cet effet, la Communauté des donateurs, les Institutions et organisations internationales, régionales et sous-régionales telles le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), etc., à travers leurs programmes majeurs, traduisent en actes concrets la nécessaire solidarité entre les peuples pour enrayer de la face de monde, la hideuse image de la faim et de la pauvreté. Dans son ensemble, le gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie s'est attelé à prendre à bras le corps les problèmes des mauritaniens, dans un esprit de solidarité et de cohésion, tout en visant à asseoir la durabilité et l'équité grâce à plusieurs dynamiques ancrées dans les terroirs, c'est-à-dire déconcentrées et décentralisées.

Il a poursuivi son discours en exhortant aussi à inclure dans les réflexions la recherche de solution aux débouchés des excédents céréaliers de la présente campagne agricole afin de préserver le pouvoir d'achat des producteurs, ce qui les encourageraient à maintenir cette tendance positive

Enfin, il a terminé son discours pour signifier que la Mauritanie dans l'ensemble de ses composantes, est très sensible aux efforts immenses que déploient tous les partenaires pour aider les pays du CILSS à faire face à la vulnérabilité des populations à faible revenu et qui ont faim.

Avant de déclarer ouverte la **19^{ème} réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires**, le représentant du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement a exprimé sa profonde gratitude et les remerciements des plus hautes autorités et du peuple mauritanien pour l'engagement hardi de la communauté internationale dans l'appui et le soutien des actions de développement qui servent à nous tous de levain et de source d'inspiration dans l'effort commun pour gagner les batailles du présent et du futur.

Dans son allocution, tout en remerciant les autorités mauritaniennes pour la qualité et la chaleur de leur accueil, Madame Dominique PAVARD, le chef de la Délégation de l'Union européenne en Mauritanie, représentante des Partenaires Techniques et Financiers du CILSS a souligné l'importance du Réseau, espace unique, dynamique et reconnu d'échange et de dialogue entre tous les acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au Sahel.

Elle a poursuivi ses propos pour dire que ces dix dernières années la réflexion des principaux bailleurs de fonds impliqués dans la sécurité alimentaire a évolué considérablement, pour s'orienter résolument vers une conception qui considère désormais l'aide alimentaire comme un instrument de développement, susceptible de faciliter l'accès à l'alimentation et lutter efficacement contre la pauvreté. Cette évolution s'est concrétisée notamment, pour un nombre grandissant de partenaires, par la volonté de dissocier l'aide alimentaire de la gestion des surplus agricoles et de donner la priorité aux achats triangulaires et locaux. La priorité doit être de poursuivre cette mutation, d'éviter les retours en arrière et d'achever cette transformation visant à faire de l'aide alimentaire un instrument intégré le plus efficacement possible aux politiques de développement et aux stratégies nationales.

Dans ses conclusions, Mme PAVARD a déclaré que toutes les personnes présentes à cette présente session du réseau savent à quel point les racines de l'insécurité alimentaire sont à la fois profondes et nombreuses. Cela renforce la nécessité de développer d'une part les capacités d'analyse et de dialogue et d'autre part adaptés les instruments aux différentes situations et à leur évolution dans le temps.

Dans son intervention, Monsieur David BROWN, 1^{er} Conseiller, représentant son Excellence l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique en Mauritanie, souligne que son gouvernement accorde une importance particulière aux questions de sécurité alimentaire et que les services de l'USAID suivent attentivement la situation au Sahel pays par pays.

Il a rappelé que les Etats Unis d'Amérique supporte l'émergence d'une politique commune agricole en Afrique de l'Ouest, la création par le CILSS d'organisations de société civile, des centres nationaux de recherche scientifique dans chaque pays du Sahel, la diffusion d'information et le support de programmes de recherche agricole par transfert des nouvelles technologies.

Quant au Secrétaire Exécutif du CILSS, il a d'abord remercié au nom de la délégation qui l'accompagne et à son nom personnel, le Gouvernement et le peuple de la République Islamique de Mauritanie pour l'accueil chaleureux et les facilités qui leur ont été accordés depuis leur arrivée.

Ensuite, il a rappelé l'importance du Réseau qui est un forum d'échange et d'analyse d'informations sur la sécurité alimentaire, de concertation entre organisations et institutions spécialisées et partenaires techniques, pour améliorer nos capacités d'intervention en cas de crises alimentaires en région sahélienne. Depuis décembre 1984, le Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel est intervenu dans plusieurs domaines en impulsant des réformes sur les systèmes d'information, les méthodes d'analyse de la vulnérabilité, les mécanismes de gestion de l'aide alimentaire et la pertinence des outils d'intervention en période de crise. Il a poursuivi ses propos pour rappeler aussi le rôle si important joué par le Réseau dans la coordination des actions de prévention. Un rôle joué à travers ses réunions annuelles tournantes et à travers les concertations régulières au sein des instances sous-régionales ou internationales d'une part, et entre le CILSS et ses partenaires d'autre part. En région SAHEL, nos activités se traduisent par l'animation permanente d'un dispositif de veille sur le suivi de la situation agricole et alimentaire, en menant des études d'impact et d'analyse sur la vulnérabilité, et en procédant à l'évaluation de la gestion des crises alimentaires avec l'implication des systèmes régionaux ou internationaux d'information sur la sécurité alimentaire (CILSS, FAO, FEWS NET USAID, PAM/VAM) ; la tenue de cette présente réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires constitue également un mécanisme de dialogue important de ce dispositif de veille.

Tout en souhaitant pleins succès aux travaux, le Secrétaire Exécutif a renouvelé ses remerciements à l'ensemble des membres du dispositif de veille sur la sécurité alimentaire au Sahel notamment le SMIAR/FAO, le projet FEWS NET USAID, le projet VAM/PAM pour leur franche collaboration et leur disponibilité dans le processus d'amélioration des systèmes régional et nationaux d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel.

Suite aux allocutions de bienvenue et d'ouverture, le Réseau a mis en place un bureau de séance et adopté son programme de travail (Cf. annexe).

Les travaux ont été conjointement dirigés par monsieur Alassane Adama DIALLO, Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et Monsieur Idriss AL FAROUK, Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH) du CILSS. Les cadres du CILSS (Abdalah SAMBA du PMI/USA et Amadou Mactar KONATE du PMPSA/PREGEC) ont assuré le rapportage.

II - DÉROULEMENT DES TRAVAUX

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont déroulés en plénière, avec différentes présentations sur le bilan de la campagne agricole 2003-2004, le bilan des interventions dans les zones à risque durant la période soudure, les perspectives alimentaires dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, le plan d'action de gestion de la situation alimentaire et des exposés sur les outils d'amélioration de l'analyse de la sécurité alimentaire au Sahel.

Les différentes présentations du CILSS (PMPA et PMI), du FEWS NET, du PAM/ODD, du SMIAR/FAO, du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'analyse de la vulnérabilité et la restitution des études sur l'impact de la crise ivoirienne au Sahel et sur la recherche d'outils complémentaires intégrant la dynamique des marchés dans l'analyse et l'aide à la décision, suivies de débats riches ont abouti aux conclusions et recommandations suivantes.

1 - Bilan céréalier ex-post 2002-2003

La production céréalière brute pour la campagne passée 2002-2003 des pays du CILSS a été évaluée par le Centre Régional AGRHYMET/CILSS à 11 433 800 tonnes, soit un écart relatif de 1% par rapport aux prévisions d'octobre 2002. Elle est en baisse de 2% par rapport à la production de la campagne 2001/2002 (11 628 900 tonnes) mais en hausse de 12% par rapport à la moyenne des campagnes 1997-2001 (10 195 000 tonnes). La production brute par habitant est de 197 kg. Elle est en baisse de 4% par rapport à son niveau de 2001 et en hausse de 5% par rapport à la moyenne des 5 dernières années (189 kg). Les stocks sont passés de 589 200 tonnes au 1er novembre 2002 à environ 668 900 tonnes en fin octobre 2003. L'essentiel de ces stocks se trouve au Burkina Faso (29%), au Sénégal (22%), et au Niger (19%). Ailleurs, ils se situent entre 2 et 8%. Les importations totales ont été estimées à 2 501 500 tonnes dont 2 311 300 tonnes d'importations commerciales. Par rapport à l'exercice 2001-2002, les importations commerciales de la campagne 2002-2003 ont baissé d'environ 7% et l'aide alimentaire sous forme de produits importés a augmenté de 12%. Les disponibilités cérésières totales de l'exercice se sont élevées à 12 453 100 tonnes. Elles sont en baisse de 1% par rapport à celles de la campagne 2001-2002. Elles ont permis de dégager une consommation apparente de 11 727 000 tonnes en baisse de 1% par rapport à celle de la campagne 2001-2002. La consommation apparente par habitant a été sensiblement inférieure aux normes de consommation dans plusieurs pays (Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Sénégal et Tchad).

Sur le plan de la situation alimentaire, elle a été localement difficile dans plusieurs pays, notamment au Cap Vert, en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. Cependant dans ces pays, les interventions des gouvernements, du secteur privé et des partenaires ont été nécessaires, ce qui a permis d'améliorer l'accessibilité des populations aux céréales sur les marchés au niveau des populations vulnérables.

2 - Bilan des interventions dans les zones à risques en 2002-2003

Le CILSS, à travers l'unité de Prévention et de Gestion des crises alimentaires (PREGEC) a présenté le bilan du suivi rapproché 2002-2003 dans le Sahel. Ce mécanisme de suivi rapproché a été conduit avec l'ensemble des dispositifs de prévention des pays du CILSS. Il a permis de fournir dès le mois de septembre 2003 les premières estimations qualitatives et hypothèses de production de la campagne agricole 2003-2004, de faire le bilan des interventions dans les zones à risque alimentaire durant la période de soudure 2003. Globalement, la situation alimentaire a été satisfaisante dans la période de soudure au Burkina Faso, au Niger et au Tchad. Ailleurs, notamment dans les pays Sahel Ouest (Cap Vert, Gambie, Mali, Mauritanie et Sénégal), la situation alimentaire a été très difficile. En réponse à ces difficultés, plusieurs types d'actions et interventions ont été entreprises par les différents acteurs (Gouvernements, Partenaires au développement, Donateurs, ONG) pour soulager les populations affectées. Au 31 août 2003, 26% des besoins d'urgence (856.179 tonnes) ont été satisfaits ; dont 50% environ en provenance des Etats. Fort heureusement, la période de soudure a été courte suite aux bonnes perspectives des récoltes au Sahel et des premières arrivées des récoltes provenant des pays côtiers.

3 - Flux d'aide alimentaire au Sahel et dans le monde en 2002- 2003

Suite à l'exposé du représentant du PAM/ODD, il ressort que les quantités mondiales totales d'aide alimentaire livrées pendant l'année 2002 se sont élevées à 9,6 millions de tonnes, soit 11 pour cent de moins qu'en 2001. Ces livraisons d'aide alimentaire étaient composées de 8,1 millions de tonnes de produits céréaliers (84 %) et de 1,5 millions de tonnes d'autres produits (16 %). L'aide alimentaire en faveur de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu une nouvelle augmentation. Par rapport à 2001, les livraisons en faveur de l'Afrique subsaharienne en 2002, ont également diminué, pour atteindre un niveau inférieur d'environ 20 pour cent à la moyenne des livraisons enregistrée au cours des dix dernières années. Les livraisons d'aide alimentaire aux pays du CILSS pendant l'année civile 2002 se sont élevées à 220 000 tonnes, soit environ 2,3 pour cent de l'ensemble des livraisons mondiales d'aide alimentaire. Un certain nombre de donateurs dont les Etats-Unis d'Amérique, ont augmenté leurs livraisons. D'autre part la multiplication des crises alimentaires que ce soit en Afrique Australe, en Ethiopie ou en Irak, a créé une forte demande d'aide alimentaire d'urgence à laquelle a répondu un nombre inattendu de nouveaux donateurs.

A ce jour, les livraisons totales d'aide alimentaire aux pays du CILSS pendant l'année commerciale 2002-2003 se sont élevées à 265 168 tonnes, soit 31 000 tonnes de plus que pendant la campagne précédente. Ces quantités représentent la totalité de l'aide alimentaire fournie par l'ensemble des donateurs sous forme tant de céréales que d'autres produits, et couvrent à la fois les produits importés et les achats locaux. Les livraisons totales d'aides alimentaires en céréales se sont élevées à 228 223 tonnes, contre 206 448 tonnes pendant la campagne 2001-2002. Les livraisons de produits non céréaliers ont également augmenté, passant de 27 767 tonnes en 2001-2002 à 36 944 tonnes en 2002-2003.

Pendant l'année commerciale 2002-2003, l'aide alimentaire livrée à partir d'opérations triangulaires et d'achats locaux a représenté 113 673 tonnes, soit 42 % du total des livraisons d'aide alimentaire aux pays du CILSS. Par rapport à la campagne précédente, les quantités d'aide alimentaire fournies sous forme d'opérations triangulaires et d'achats locaux ont fortement augmenté puisqu'elles s'élevaient à 41 000 tonnes en 2001-2002.

4 - Evolution du prix des céréales en 2002- 2003

L'analyse des marchés faite par le projet FEWS NET USAID, montre que la tendance générale des prix de céréales sur les marchés au Sahel reste la baisse. Grâce aux disponibilités céréalières exceptionnelles observées en octobre 2003, les niveaux de prix actuels sont redevenus nettement inférieurs à ceux de 2001 et 2002 jusque là, les plus élevés enregistrés au Sahel. Entamée depuis juin 2003, cette tendance à la baisse a été comme d'habitude renforcée par l'apparition des nouvelles récoltes sur les marchés jusqu'en octobre 2003. Ce mouvement de baisse de prix peut présenter des avantages tout comme des inconvénients selon qu'on soit consommateur ou producteur. Au niveau des marchés de consommation, le prix moyen du mil entre juillet et octobre 2003 a connu une baisse saisonnière plus prononcée au Tchad (-34% à N'Djamena), au Niger (-24% à Niamey) et au Burkina Faso (-16% à Ouagadougou). Au Mali, avec -7% à Bamako, cette baisse a été légère. Pour la majorité des populations urbaines, dépendant des marchés pour leur ravitaillement, cette baisse tant bien que timide signifie un meilleur accès aux denrées alimentaires. Cependant, au niveau des marchés de production en milieu rural, la baisse du prix des céréales jusqu'en octobre 2003 a été plus que drastique. A défaut des données chiffrées, les informations provenant du terrain font cas d'une chute de plus d'un tiers du prix des céréales (mil et maïs) lorsque comparé aux mois précédents : le kilogramme de maïs est vendu à 25 F CFA contre 180 FCFA, il y a trois mois dans les zones de production du sud du Mali et du Burkina Faso. Si cette baisse drastique devait se généraliser, les niveaux de production céréalière des prochaines campagnes connaîtront à coup sûr un recul, même si les conditions climatiques restaient les meilleures. Actuellement, le prix moyen du mil sur les marchés de consommation en novembre 2003 est plus bas que sa moyenne des cinq dernières années à l'exception de Bamako (Mali), où il a été enregistré un prix moyen du mil légèrement supérieur.

5 - Déroulement de la campagne agricole 2003-2004

L'hivernage 2003 a été précoce dans l'ensemble du Sahel, surtout au sud-est du Niger. Par contre, un retard d'installation des pluies a été relevé au nord du Sénégal et au sud-ouest de la Mauritanie. L'intensification des précipitations a été notée à partir du mois de juillet et surtout au mois d'août, provoquant des inondations dans la quasi-totalité des pays du CILSS. Sur le plan agricole, la majorité des semis a été précoce par rapport à la moyenne trentenaire 1971-2000. La généralisation des semis a eu lieu au cours du mois de juin sauf au Cap Vert où les semis de maïs se sont poursuivis jusqu'en septembre. En outre, les opérations de repiquage de riz de bas fonds et de mangroves, notamment en Guinée Bissau, n'ont pu être effectives qu'en partie en octobre à cause des inondations. Globalement, les besoins en eau des cultures ont été largement couverts dans l'ensemble des pays tout au long de la campagne, à l'exception de l'extrême Nord - Ouest du Sénégal et à la limite nord de la zone agricole de la région du Kanem au Tchad.

La situation phytosanitaire est demeurée calme d'une manière générale depuis le début de la saison. Cependant, il a été signalé de fortes pressions localisées de parasites (sautériaux, mineuse de l'épi et insectes floricoles) au Niger, au Mali, au Sénégal, en Gambie, en Guinée Bissau et au Cap Vert en juillet, août et septembre. Des interventions des services techniques et des brigades villageoises ont permis de limiter les dégâts. D'autre part, en fin de saison, il a été noté des attaques d'oiseaux granivores et une résurgence du criquet pèlerin dans les aires de reproduction de la Mauritanie, du Mali et du Niger. Les pâturages ont été bien fournis cette année, suite à l'abondance et la

fréquence des pluies des mois de juillet et d'août. Les points d'eau ont été bien remplis, permettant aux animaux de s'abreuver correctement. Sur le plan de la santé animale, les principales maladies courantes ont été rencontrées : la *pasteurellose*, le charbon symptomatique, les diarrhées de début de campagne, les dermatoses, la péri pneumonie contagieuse bovine et la peste porcine. Des campagnes de vaccination ont été menées dans certains pays, notamment contre la péri-pneumonie contagieuse bovine.

A l'image de la pluviométrie enregistrée cette année, la situation hydrologique a été caractérisée par la poursuite de la décrue jusqu'en début juin sur les principaux cours d'eau du Sahel. Par la suite, avec l'intensification des pluies, l'amorce de la crue a été enregistrée dès le début du mois de juillet. La montée des eaux a été perceptible en juillet dans tous les bassins, avec des niveaux plus importants que ceux de l'année passée et de la normale. Les écoulements ont été exceptionnels cette année. Le fleuve Niger, par exemple, a atteint à la date du 15 août 2003 un niveau jamais égalé depuis la création de la station en 1928, avec un débit de 1750 m³/s. Les écoulements se sont poursuivis jusqu'en octobre, permettant de bons niveaux de remplissages des barrages et retenues d'eau, et l'amélioration du niveau de recharge de la nappe phréatique. Certains ouvrages, notamment au Burkina Faso et en Guinée Bissau ont même connu des dégâts. Mais, ailleurs comme au Cap Vert notamment, les fortes pluies enregistrées et le bon niveau de remplissage des barrages et nappes laissent présager un bon déroulement des activités de production irriguée de contre saison et l'approvisionnement en eaux des populations rurales, surtout dans les localités situées en altitude.

6 - Bilan céréalier prévisionnel 2003- 2004

La production céréalière prévisionnelle totale des pays du CILSS, de la campagne agricole 2003-2004, est évaluée cette année à 14 263 400 tonnes. Si ces chiffres se confirment le Sahel connaîtra une production brute céréalière record qui sera supérieure de 25% à la production de la campagne 2002-2003. Le niveau de production attendue sera supérieur de 31% à la moyenne des 5 dernières années. Par rapport à l'année dernière, les productions seront en hausse dans l'ensemble des pays. Cela se traduira, au niveau régional par une importante hausse de la production brute céréalière (+25%). Tous les pays, excepté le Cap Vert, enregistreront un niveau de production supérieur à la moyenne de production sur les cinq dernières années. En considérant la production par habitant, on remarque la même tendance. Ainsi, au niveau régional, la production par habitant sera d'environ 238 kg. Elle est en hausse de 20% par rapport à celle de la campagne 2002-2003 et de 21% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Par rapport à cette moyenne, la production par habitant sera en hausse dans tous les pays excepté au Cap Vert où elle accusera une baisse de 20%. Sur le plan disponibilité alimentaire, la production brute totale permettra de dégager une quantité nette de céréales estimée à 11 690 600 tonnes. Les stocks actuels des paysans, des commerçants et des offices publics sont évalués à 668 900 tonnes contre 589 200 tonnes de céréales l'an dernier à la même période. Les prévisions d'importations (essentiellement du riz et du blé) s'élèvent à 2 288 600 tonnes. Elles sont inférieures de 8,5% aux réalisations de 2002 (2 501 500 tonnes). Les exportations prévisionnelles sont de 120 500 tonnes. Ainsi, les disponibilités totales prévisionnelles sont de 14 648 100 tonnes pour des besoins globaux de 12 916 700 tonnes (dont 11 742 500 tonnes pour la consommation humaine, 1 053 700 tonnes de stocks finaux et 120 500 tonnes pour les exportations). Les stocks finaux verront en effet, leur niveau significativement augmenter cette année à cause des bonnes perspectives de récoltes dans la plupart des pays. Il se dégage alors un excédent net régional de 1 731 400 tonnes entre ressources et emplois contre un excédent de 323 600 tonnes l'an dernier.

La plupart des pays dégagent des excédents exceptés le Cap Vert, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Tchad qui enregistrent de légers déficits. La situation alimentaire céréalière régionale sera bonne cette année dans l'ensemble avec toutefois quelques tensions localisées.

7 – Situation agricole et alimentaire en Afrique de l'Ouest et dans le monde

Suite à la présentation faite par le SMIAR/FAO, il ressort que dans les pays côtiers, riverains du golfe de Guinée, les prévisions de récolte 2003 sont mitigées. En Côte d'Ivoire et au Libéria, aux perturbations provoquées par les déplacements de population résultant des conflits sociaux se sont ajoutées des pluies insuffisantes et irrégulières. Les précipitations sont en effet restées en général inférieures à la moyenne en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Dans ces deux derniers pays où la petite saison sèche d'août s'est installée plutôt que d'habitude, une période prolongée de temps sec a perturbé le développement des cultures, notamment pendant la principale saison de cultures. En Sierra Leone, la baisse potentielle de rendement devrait être compensée par l'extension des superficies ensemencées, suite au retour des réfugiés et des agriculteurs déplacés. Les conditions de croissance des cultures ont été favorables dans l'ensemble en Guinée, au Togo, au Bénin, au Nigeria et au Cameroun. La récolte s'annonce partout proche ou supérieure à la moyenne, sauf en Côte d'Ivoire et au Libéria où la production subit les effets négatifs des conflits sociaux. Les données de production fournies par les administrations locales ne sont pas encore disponibles pour l'instant pour la plupart des pays. Les évaluations préliminaires du Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) concernant la production céréalière dans les neuf (9) pays côtiers s'établissent à un total d'environ 33 millions de tonnes, ce qui est supérieur au niveau de 2002 et à la moyenne quinquennale. La plupart des pays du Sahel devraient engranger cette année une très bonne récolte et disposer de surplus exportables. Avec l'intégration croissante des économies agricoles de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et sur la base des perspectives de récolte dans les pays côtiers, des habitudes alimentaires et commerciales et de l'évolution probable des taux de change, on anticipe des exportations céréalières du Sahel vers le Ghana et la Côte d'Ivoire. Cependant, avec les bonnes perspectives de récolte au Nigeria et la baisse probable du *Naira* en 2004, les exportations nigérianes seront plus compétitives dans les pays voisins et les importations pourraient être négativement affectées.

Sur le plan mondial la FAO estime la production céréalière mondiale en 2003 à environ 1874 millions de tonnes, soit 38 millions de tonnes de plus que 2002. Cette augmentation s'explique surtout par les bonnes récoltes attendues en Amérique du Nord, en Amérique Latine, en Afrique et en Océanie, et qui compensent les dommages causés par la sécheresse dans les pays de l'Union européenne. Malgré cette augmentation, la production mondiale reste inférieure au niveau d'utilisation, se traduisant par une baisse des stocks mondiaux de céréales pour la quatrième année consécutive. Pour les campagnes s'achevant en 2004 les stocks devraient chuter de 94 millions de tonnes, soit 20% de moins que leur niveau d'ouverture. Le commerce mondial de céréales devrait baisser en 2003/04 même si les importations de maïs devraient augmenter, surtout dans l'UE et le Japon. Selon les estimations du SMIAR, à la fin octobre, 38 pays sont confrontés à des crises alimentaires dont 23 pays en Afrique, 8 en Asie, 5 en Amérique centrale et 2 en Europe.

8 – Plan d'action régional pour la gestion de la situation alimentaire 2004

Le plan d'action régional présenté par le CILSS s'est appesanti sur des décisions à instruire et des actions à mener par les Etats et les Institutions sous régionales pour la gestion de la situation alimentaire en 2004 particulièrement la gestion des surplus céréaliers au Sahel, à savoir :

- Le renforcement des dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire ;
- Le suivi rapproché des prix et l'organisation d'une rencontre spéciale des SIM, Ministères du Commerce et de l'Agriculture, et Opérateurs économiques ;
- L'analyse de l'évolution des marchés et l'identification des marchés institutionnels afin d'absorber les surplus céréaliers ;
- L'organisation de concertation permanente des acteurs (CILSS, UEMOA, Donateurs, Commerçants, Organisations paysannes, ONG, etc.) ;
- La vérification de l'état des instruments de gestion, notamment les Stocks nationaux de sécurité alimentaire, les BCV ;
- Les possibilités d'échange, de transferts et d'achats locaux et triangulaires. Une meilleure fluidification est indispensable pour assurer une intensification des échanges entre zones excédentaires et déficitaires d'un même pays et entre le Sahel et les pays côtiers.

9 – Cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité courante au Sahel

Le comité technique mis en place dans le cadre du processus d'harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des zones à risques et groupes vulnérables a présenté le cadre conceptuel et la stratégie de sa mise en œuvre. Ce cadre repose sur une vision systémique et intégrée de la sécurité alimentaire et des mécanismes par lesquelles les unités familiales assurent leur alimentation. Théoriquement, chaque ménage assure sa sécurité alimentaire selon des proportions variables (fonction des environnements physique, économique et social) à partir des composantes principales suivantes : la production agricole (vivrière et de rente), la production animale et les revenus tirés des produits de l'élevage, les activités économiques génératrices de revenus dont le salariat agricole et la migration. C'est à travers ces différentes composantes que, chaque année on assiste à des diminutions ou des augmentations de disponibilités ou d'accessibilité à l'alimentation dans chaque zone suite à des événements conjoncturels biophysiques ou socio-économiques. Pratiquement la méthodologie repose sur une stratification de tous les pays en zones homogènes de survie qui seront caractérisées à partir de leurs productions agricoles, des productions d'élevage, des activités génératrices de revenu et de toutes autres sources de revenu dont bénéficient les populations de la zone et qui contribuent à la satisfaction de ses besoins alimentaires. Une base de données structurelles sur les différents risques et leur impact sur chaque composante de sécurité alimentaire sera également établie dans chaque zone, de même que sur les capacités des populations affectées à y faire face. En cas de choc anormal (biophysique, économique ou social), cette base de données servira de base de comparaison de la situation courante et d'évaluation du risque dans une zone donnée. Elle servira également dans l'identification des populations qui seront effectivement affectées.

10 – Recherche d’outils complémentaires intégrant la dynamique des marchés dans l’analyse et l’aide à la décision

L’étude commanditée par le CILSS et le Club du Sahel poursuivait deux objectifs : l’amélioration de la connaissance sur le fonctionnement des marchés et les déterminants de l’évolution des prix d’une part, l’exploration d’outils complémentaire d’aide à la décision intégrant la dynamique des prix et des marchés d’autre part.

La précédente réunion du Réseau (Bruxelles 2002) a permis de restituer les résultats des enquêtes qualitatives conduites auprès des acteurs des filières céréalières au Mali, au Burkina Faso et au Niger, permettant de mieux comprendre les déterminants de l’évolution des prix. Il s’agissait notamment d’expliquer la persistance de prix très élevés malgré le niveau élevé des productions céréalières en 2001-2002. La présente réunion a permis de compléter cette approche par une analyse des paramètres qui déterminent la dynamique des marchés et l’évolution des prix pour chacun des trois pays. Ceci a été permis par une exploitation statistique des données de prix et de production produites par les dispositifs d’information depuis le milieu ou la fin des années 80 dans les différents pays.

Sur cette base les consultants ont présenté un modèle qui intègre ces différentes variables et permet dès les premières estimations des productions au mois de septembre, d’établir une **échelle de tension des marchés** à la période de soudure prochaine.

L’étude a permis d’obtenir des résultats sur quatre plans :

- ✓ *Approfondissement de la connaissance sur le fonctionnement des marchés et les dynamiques des prix*
 - Permis par l’exploitation statistique des données issues des enquêtes agricoles et des SIM sur longue période;
 - Mets en lumière les liens existants entre productions et marchés des différents pays de la région, au sein du Sahel et avec les pays côtiers du Golfe de Guinée;
 - Traduit l’intégration croissante des marchés au sein de l’Afrique de l’Ouest et par conséquent la nécessité d’une analyse intégrée.
- ✓ *Au niveau de l’analyse des risques d’insécurité alimentaire et de l’aide à la décision*
 - L’analyse de la dynamique des marchés permet de compléter les diagnostics fondés sur les outils d’information existants ;
 - Elle permet d’alimenter l’analyse des situations d’insécurité alimentaire et d’anticiper d’autres formes de risques alimentaires, liés au fonctionnement des marchés et qui vont affecter diversement chacun des acteurs ;
 - Elle constitue un outil complémentaire d’aide à la décision pour les gestionnaires de la politique de sécurité alimentaire, les gestionnaires des crises dans les différents pays et au niveau de la sous-région.

✓ *Au niveau de l'analyse des risques d'insécurité alimentaire et de l'aide à la décision*

- L'échelle de tension des marchés qui intègre les différents paramètres déterminant l'évolution des marchés permet d'objectiver l'analyse des marchés et des prix ;
- Elle peut servir de support pour travailler sur différentes hypothèses et ainsi, servir d'outils d'analyse du contexte d'approvisionnement des populations ;
- Sur cette base, les gestionnaires des interventions peuvent anticiper l'évolution des marchés et affiner leurs choix d'outils, les dates d'interventions : ex, reconstitution des SNS, incitations au stockage local, mode de gestion de l'aide alimentaire (don, vente à prix social...)

✓ *Au niveau de la régionalisation de l'approche de prévention et gestion des politiques alimentaires*

- Intégration systématique de certains paramètres régionaux dans l'appréciation d'une situation nationale: importance croissante avec la régionalisation des marchés et l'urbanisation sur la bande côtière ;
- Ouvre de nouvelles perspectives en matière de dialogue et de coopération régionale: spatialisation de l'analyse, analyse régionale de l'impact des décisions nationales, prise en compte de ces impacts dans les décisions nationales ;
- La stratégie régionale de prévention et de gestion des crises devient par conséquent un vecteur d'intégration régionale entre Sahel et pays côtiers.

Le débat s'est largement focalisé sur les risques d'effondrement des marchés que le modèle met en évidence pour cette présente campagne de commercialisation.

11 – Note de réflexion sur l'impact de la crise ivoirienne sur la situation agricole et alimentaire des pays sahéliens voisins

Les études ont montré une dépendance économique des pays sahéliens, notamment Burkina Faso, Mali et Niger avec la Côte d'Ivoire. Ainsi, 30 à 40% de la population totale de la Côte d'Ivoire sont constitués de populations Ouest africaines composées en majorité des Burkinabè (3 millions), des Maliens (2,6 millions) et des Nigériens (700 mille). Par ailleurs, privés d'accès direct à la mer, avant la crise, plus de la quasi-totalité du commerce extérieur du Burkina Faso, du Mali et du Niger passaient par le port d'Abidjan. Une situation logique dans le cadre des accords douaniers de l'UEMOA, mais qui apparaît avec la présente crise comme une dépendance malheureuse pour les trois (3) pays dont les économies restent fortement tributaires du secteur agricole. Les études font ressortir des impacts sans précédents sur le secteur industriel, le secteur de l'élevage, le secteur des transports et les importations et exportations de produits et intrants agricoles. La réunion a pris note de l'intérêt de ces études et suggère leur approfondissement.

12 - Note relative à la préparation du 20^{ème} anniversaire du RPCA

Suite à la note présentée par le Secrétariat Exécutif du CILSS, il ressort une nécessité de marquer la prochaine réunion de Réseau de Prévention des Crises Alimentaires par la célébration de son 20^{ème} anniversaire. Initialement sollicité par la FAO de la tenir à Rome, la réunion a répondu favorablement à la requête du CILSS de la tenir au Sahel, notamment à Dakar pour des raisons symboliques (commémorations des grandes crises 1973-74 et 1984), financières (nombre de personnes à prendre en charge), pratiques (visites de terrain pour les invités hors Sahel).

13 – Autres sujets de réflexion soumis par les membres du Réseau

Sur ce point, l'USAID/WARP a informé l'assistance sur deux initiatives menées par l'USAID et la Banque Mondiale sur le SIDA au sein du corridor de transport des pays côtiers et pays frontaliers au Sahel.

14- Principales recommandations

Les différentes présentations suivies de débats riches ont abouti aux recommandations suivantes :

1°)- Il y'a un besoin de renforcement des dispositifs de collecte et d'analyse des données et informations de base permettant d'améliorer les bilans céréaliers et l'appréciation de la vulnérabilité des ménages. De même que les dispositifs de prévention et les cellules d'analyse dans les pays. A cet effet, les postes relatifs aux stocks, aux importations, aux exportations et aux normes de consommation des bilans céréaliers ; ainsi que les aspects nutritionnels et de revenus en zones péri-urbaines méritent de faire l'objet d'enquêtes régulières afin d'aboutir à des informations fiables et transparentes et de ciblage des groupes vulnérables nécessaires à la prise de décision. Dans ce cadre, les sources de financement suivantes doivent être utilisées : budgets nationaux des Etats et l'appui des donateurs.

2°)- Le débat s'est largement focalisé sur les risques d'effondrement des marchés que le modèle d'analyse des Prix met en évidence pour la présente campagne de commercialisation des céréales. La réunion recommande au CILSS d'intégrer les résultats de ces travaux au sein de ses programmes. Il s'agit d'élargir l'approche à l'ensemble des autres pays du Sahel et à développer la présentation de l'outil d'aide à la décision. Il s'agit aussi de renforcer les capacités nationales et régionales d'analyse des prix pour une meilleure intégration des outils d'analyse dans les approches des stratégies de prévention et de gestion des crises.

3°)- Compte tenu du niveau élevé des surplus céréaliers dans certains pays du CILSS et des risques d'effondrement des prix au producteur durant l'exercice 2003-2004, la réunion demande au CILSS et aux Etats de se concerter avec leurs partenaires, notamment les opérateurs économiques au sein de l'UEMOA pour une bonne application des instruments de gestion de ces surplus (échanges commerciaux triangulaires, reconstitution des stocks nationaux de sécurité alimentaire, renforcement des banques céréalières, etc.). Pour ce faire, une campagne urgente de lobbying doit être menée au niveau régional.

4°)- La réunion s'est félicitée des avancées notoires des travaux du Comité technique chargé de la mise en place d'un cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité courante au Sahel. Elle recommande au comité de finaliser le document en y intégrant toutes les observations des Etats et des partenaires, et d'établir un budget conséquent permettant de parachever ce processus de mise œuvre du cadre dans les dispositifs tant au niveau national que régional.

5°)- Après avoir fortement apprécié l'initiative du CILSS sur l'étude relative à l'impact de la crise ivoirienne sur la situation agricole et alimentaire des pays sahéliens voisins, la réunion recommande une réflexion plus approfondie sur les instruments d'analyse pour mieux cerner les manques à gagner sur le coton qui était jadis exporté par le Port d'Abidjan et l'oignon consommé au niveau local en Côte d'Ivoire.

6°)- Concernant l'organisation du 20^{ème} anniversaire du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires, la réunion s'est félicitée de cette bonne initiative qui permettra, entre autres, d'évaluer le parcours passé et de faire partager l'expérience du Sahel avec les autres pays de l'Afrique et du reste du monde. Pour la bonne réussite de cet important évènement, un comité préparatoire élargi sera constitué pour réfléchir sur les modalités pratiques de l'organisation, de financement et la recherche de sponsors.

III - CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution prononcée par le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de la Mauritanie.

Dans son discours de clôture, monsieur Liman Ould ABDAWA, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement a renouvelé ses remerciements aux participants qui ont fait le déplacement de Nouakchott. Il est revenu sur l'importance de la réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires et la gestion des excédents céréaliers de cette présente campagne agricole. Il a terminé ses propos en affirmant aux participants que les conclusions de la rencontre seront fidèlement transmises à toutes nos instances de décisions afin de les traduire en actions concrètes.

A la fin de leur travaux, les participants à la 19^{ème} Réunion annuelle du Réseau de Prévention des crises alimentaires au Sahel expriment leur gratitude à son Excellence, le Président Mahouya Ould Sid'Ahmed TAYA, Président de la République Islamique de la Mauritanie, au Gouvernement et au peuple mauritanien tout entier, pour leur hospitalité chaleureuse, ainsi que pour les facilités mises à disposition, et qui ont largement contribué au succès de la Rencontre.

Nouakchott, le 10 décembre 2003

La Rencontre

PROGRAMME DE TRAVAIL

RÉUNION ANNUELLE DU RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL

Lundi, 8 décembre 2003

- 8h00 : Accueil et Inscription des participants
- 9h00 : Cérémonies d'Ouverture
- ◆ Mots de bienvenue du Secrétaire Exécutif du CILSS
 - ◆ Intervention de l'Ambassade des USA/Mauritanie
 - ◆ Intervention de la Commission européenne/Représentant des partenaires du CILSS
 - ◆ Discours d'ouverture du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement/Mauritanie

10 h 00 : Pause Café

10 h 30 : Adoption de l'ordre du jour et mise en place du bureau de séance

1 - BILANS DE LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AU SAHEL

- 10 h 45 : - Bilan céréaliier ex-post 2002 - 2003 (CILSS/PMI)
- Bilan des interventions dans les zones à risque en 2003 (CILSS/PMPSA)
 - Flux d'aide alimentaire au Sahel en 2002-2003 (PAM/ODD)
 - Evolution des prix des céréales en 2002-2003 (FEWS NET USAID)

11h 30 : - Discussions sur le bilan de la situation agricole et alimentaire en 2002-2003

12 h 30 : Pause Déjeuner

2 – PERSPECTIVES ALIMENTAIRES

14h 30 : Déroulement de la Campagne agricole 2003 (CILSS/PMI),

15 h 00 : Bilan céréaliier prévisionnel 2003/2004 (CILSS/PMI)

15 H 30 : Situation agricole et alimentaire en Afrique de l'Ouest et dans le monde

(FAO/SMIAR)

16 H 00 : Pause Café

16 H 30 : Plan d'action régional pour la gestion de la situation alimentaire 2004 (**CILSS/PMPSA**)

17 H 00 : Discussions générales sur les perspectives alimentaires au Sahel

18H 00 : Suspension des travaux

Mardi, 9 décembre 2003

2 – DYNAMIQUE ET RÉFLEXION EN COURS

8 h 30 : Cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité au Sahel (**Groupe technique VAM**)

9 h 00 : Discussions

10 h 00 : Pause Café

10h 30 : Recherche d'outils complémentaires intégrant la dynamique des marchés céréaliers dans l'analyse et l'aide à la décision (**Consultants**)

11 h 00 : Discussions

11 h30 : Note de réflexion sur l'impact de la crise ivoirienne sur la situation agricole et alimentaire des pays sahéliens voisins (**PMPSA/PREGEC**).

12 h 00 : Discussions

12h30 : Pause Déjeuner

14 h30 : Note relative à la préparation du 20eme anniversaire du RPCA (**CILSS/SE**)

15h30 : Autres sujets de réflexions soumis par les membres du Réseau

16h00 : Pause Café

16h30 : Autres sujets de réflexions soumis par les membres du Réseau

17h00 : Suspension des travaux

Mercredi, 10 décembre 2003

8h00 : Rédaction des comptes-rendus

11h00 : Examen des comptes-rendus

12h00 : Cérémonie de clôture

**Annexe 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION ANNUELLE DU RESEAU
DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL
08 – 10 Décembre 2003, Nouakchott - Mauritanie**

.....

Pays/Institutions	Participants	Contacts
MALI	Cissé Sékou Abba SP/CONACILSS Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	BP 61 Bamako Tél (223) 22 27 85 / 22 29 79 / 22 86 67 E-mail : conacils@mdr-mali.org
MAURITANIE	N'DIAYE Maouloud Attaché Conseiller MDRE Chargé Relations Extérieures	Ministère du Développement Rural Et de l'Environnement B.P. 180 Tél. 646 81 88 E-mail : elhimayaong@yahoo.fr NOUAKCHOTT
	Richard Dalrympe Adjoint au Directeur PAM Mauritanie	PAM NOUAKCHOTT Mauritanie
	ISSELMOU Ould Cheikh Directeur Adjoint OSA/CSA Commissariat à la Sécurité Alimentaire	B.P. 377 Tél. : 529 53 67 Fax : 529 69 95 E-mail : osa@mauritel.mr NOUAKCHOTT
	GANDEGA Yelli Chef de Service de l'Agrométéorologie MDRE Service Agrométéo/DEA/MDRE	Tél. : 631 96 01 ; 652 79 48 Fax : 529 08 08 E-mail gandega-yelli@yahoo.fr NOUAKCHOTT
	Mohamed Béchir Ould Mohamed Loglidaf Représentant Permanent De la Mauritanie auprès de l'OMM	Tél. : 641 14 75 E-mail : meteorim@toptechnology.m NOUAKCHOTT
	Mohamed Elhacen Ould Khouna Coordonnateur ational du Programme Energie Domestique et Alternative MDRE/DEAR	B.P. 171/180 Tél. : (222) 525 07 41 E-mail : predasrim@yahoo.fr NOUAKCHOTT
	MINT BRAHIM Safia Secrétaire de Direction MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE), DPSE Tél. : 641 73 67 NOUAKCHOTT
	MOULAYE MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE), DPSE Tél. : 641 73 67 NOUAKCHOTT

Pays/Institutions	Participants	Contacts
COMMISSION EUROPEENNE	DEVAUX Stephane Expert Régional	B.P. 352 OUAGADOUGOU 01 Tél. : (226) 30 73 80 Fax : (226) 30 89 66 E-mail : stephane.devaux@cec.eu.int
O M M	HOUNTON Félix Administrateur de Programmes	7, bis Avenue de la Paix C.P. 2300 CH 1211 GENEVE Tél. / 004122 730 83 06 Fax : 004122 730 80 47 E-mail : fhounton@wmo.int
CLUB DU SAHEL	LEBRET Marie-Christine Economiste	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest PARIS France E-mail : mclebret@wanadoo.fr
FAO	SENAHOUN Jean Economiste SMIAR FAO	Viale delle Terme di Caracalla, 00100 ROME Tél. (++39) 06 570 542 38 E-mail : jean-senahoun@fao.org Italie
GTZ	Dr Grell Hermann Assistant Technique MA/CILSS	BP 4400 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél (226) 31 18 96 Fax (226) 31 73 74 E-mail : macilss@liptinfor.bf
MIFRAC	Thevenoux Philippe Coordonnateur Mission Française d'Appui au CILSS	01 BP 72 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. : (226) 31 11 13 Fax : (226) 31 11 42 E-mail : mifrac@cenatrin.bf

Pays/Institutions	Participants	Contacts
USAID	ANDERSON ROLF Chef, Programme de Sécurité Alimentaire USAID/WARP	B.P. 34 BAMAKO, Mali Tél. (223)223 68 28 E-mail : raoanderson@usaid.gov E-mail : roanderson@usaid.gov
	OLIVEIRA Jorge Conseiller en Sécurité Alimentaire et GRN USAID/WARP	B.P. 34 Tél. : (223)223 223 68 28 Fax : (223) 33 31 E-mail : joliveira@usaid.gov BAMAKO Mali
	SY Hamady Samba Représentant National Projet FEWS NET / USAID	S/c Ambassade USAI NOUAKCHOTT Mauritanie Tél. : (222) 525 39 18 - 650 24 30 Fax : (222) 525 39 18 E-mail : hsy@few.net
	STURR Kevin Chargé des Aides Alimentaires Au Bureau Régional de Food for Peace USAID Sénégal	Derrière Hôtel Ngor-Diarama DAKAR, Sénégal Tél. : (221) 869-61 00 Fax : (221) 869-61 01 E-mail : ksturr@usaid.gov
	Sow salif Représentant Régional FEWS NET	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 Fax (226) 37 41 32 E-mail ssow@few.net
ACDI	ZEMBO Daniel Conseiller Technique Coopération Canadienne	01 B.P. 548 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 30 76 77 poste 302 Fax : (226) 30 06 56 E-mail : daniel.zembo@uacc.bf
	Carol Voyer Senior Analyst-West Africa Sahel and Côte d'Ivoire Programs Africa and Middle East Branch	200 Promenade du Portage Hull, Quebec CANADA K1A 0G4 819 997-0477 Facsimile : 819 953-5834 Internet : carol-voyer@acdi-cida.gc.ca
	OUEDRAOGO Amidou Benoît Agent suivi CILSS/ACDI	01 P 865 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. : (226) 25 07 61 E-Mail : benoit_ouedraogo@hotmail.com Benoit_ouedraogo@hotmail.com

Pays/Institutions	Participants	Contacts
P A M	Mamadou DIOUF Consultant WFD/ODD	10, av. Pasteur x rue Galliéni Tél. : 00221 827 23 61 Fax : 00221 842 35 62 E-mail : Mamadou.Diouf@wfp.org DAKAR Sénégal
CONSULTANTS	BLEIN Roger Consultant Bureau ISSALA	10 Rue du Four Du Gué 95590 PRESLES Tél. : 00331 34 70 04 57 Fax : 00331 34 70 04 57 E-mail : roger.blein@bureau-issala.fr
	TRAORE Kalifa Consultant STATISTIKA	01 BP 3170 Tél. : (226) 30 69 38 Fax : (226) 31 21 70 E-mail : kalifa@statistika.net
CILSS/AGRYMET	DIALLO Adama Alhassane Directuer Général CILSS/Centre Régional AGRHYMET	B.P. 11011 Tél. : (227) 73 3116 / 73 39 87 Fax : (227) 73 24 35 E-mail : admin@agrhyment.ne / adiallo@agrhyment.ne NIAMEY Niger
	SIDIBE Brahim Responsable Programme Majeur Information CILSS/Centre AGRHYMET	B.P. 11011 Tél. : (227) 73 23 08 - 73 31 16 Fax : (227) 73 24 35 E-mail : B.sidibé@agrhyment.ne NIAMEY Niger
	SAMBA Abdallah Responsable Unité Sécurité Alimentaire /PMI	B.P. 11011 Tél. : (227) 73 31 16 Fax : (227) 73 24 35 NIAMEY
CILSS/INSAH	IDRISS O. Alfaroukh Directeur Général / INSAH	B.P. 1530 Tél. : (223) 222 23 37 Fax : (223) 222 59 80 / 222 78 31 E-amil : administration@insah.org BAMAKO - Mali

Institutions	Participants	Contacts
CILSS/SECRETARIAT EXECUTIF	Mbenga Musa S. Secrétaire Exécutif	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 Fax (226) 37 41 32 E-mail : mussa.mbenga@cilss.bf
	Bikienga Issa Martin Coordonnateur de Programmes Majeurs Politiques	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 Fax (226) 37 41 32 E-mail : issamartin.bikienga@cilss.bf
	Yamar Mbodj Conseiller en Sécurité Alimentaire CILSS	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 Fax (226) 37 41 32 E-mail : yamar.mbodj@cilss.bf
	Medellah OULD BELLAL Conseiller en Communication CILSS	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 poste 411 Fax (226) 37 41 32 E-mail : medellah-bellal@yahoo.fr
	Dramane COULIBALY Responsable PMP SA SE/CILSS	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 Fax (226) 37 41 32 E-mail : dramane.coulibaly@cilss.bf
	Amadou Mactar KONATE Chef Unité PREG EC CILSS - PMP SA	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 poste 411 Fax (226) 37 41 32 E-mail : pregec@cilss.bf
	Maman Oumar FAROUK Expert en Communication	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 poste 411 Fax (226) 37 41 32 E-mail : miaman.farouk@cilss.bf
	SOM Maimouna Secrétaire de Direction	03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél (226) 37 41 25/29 poste 411 Fax (226) 37 41 32 E-mail : maimouna.sow@cilss.bf

**Annexe 3 : DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCÉ PAR MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU
MINISTERE DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Palais des Congrès / Nouakchott, le 8 décembre 2003

**Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Madame le Délégué de l'Union européenne en Mauritanie, représentante des partenaires du
CILSS,
Excellence Monsieur le 1^{er} Conseiller de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique en
Mauritanie,
Chers participants,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de saluer et de souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants à la 19^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel.

Mesdames et Messieurs,

L'éradication de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire constituent aujourd'hui deux défis majeurs que tous les acteurs du développement doivent relever ensemble. Nous sommes à l'aube du troisième millénaire, un millénaire d'espoir, l'espoir que chacun, quel que soit le coin de la terre où il se réveille, puisse manger à sa faim, se désaltérer quand il a soif, avoir accès au minimum vital. Mais au regard de la pénible situation de famine et de malnutrition chronique que vivent 800 millions de personnes à travers le monde, l'heure n'est ni aux atermoiements, ni à l'attentisme et encore moins au pessimisme ambiant. Il nous faut prendre des initiatives et audacieuses ou renforcer celles qui sont en cours pour éradiquer ce phénomène auquel les pays sahéliens n'échappent pas.

La Communauté des donateurs, les Institutions et organisations internationales, régionales et sous-régionales telles que le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), etc, à travers leurs programmes majeurs, traduisent en actes concrets la nécessaire solidarité entre les peuples pour enrayer de la face de monde, la hideuse image de la faim et de la pauvreté. Conformément aux orientations clairvoyants de Son Excellence le Président de la République **Monsieur Maouiya Ould Sid'Ahmed TAYA**, le Gouvernement du Premier Ministre **Monsieur Sghair Ould M'Bareck** s'est attelé à prendre à bras le corps les problèmes des mauritaniens, dans un esprit de solidarité et de cohésion, tout en visant à asseoir la durabilité et l'équité grâce à plusieurs dynamiques ancrées dans les terroirs, c'est-à-dire déconcentrées et décentralisées. Il est accompagné en cela par les partenaires au développement présents ici aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Pendant trois jours, vous êtes conviés à vous pencher sur les résultats provisoires de la Campagne Agricole 2003-2004 afin de les partager, de les discuter, de les analyser afin d'en tirer le meilleur parti pour les populations du Sahel. Ce travail qui sera complété par un certain nombre d'études effectuées sur la sécurité alimentaire entre dans le cadre d'une pérennisation optimale des activités conduites par votre dispositif régional à travers l'unité régional de Prévention et de Gestion des crises alimentaires (PREGEC) du CILSS.

Les échos qui me sont parvenus annoncent des perspectives alimentaires bonnes dans la sous région y compris dans certaines zones qui étaient dans une situation d'insécurité alimentaire en 2002/2003 notamment au Cap Vert, en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. Il ne faut perdre de vue que depuis la fin de la campagne agricole, une autre menace plane sur le Sahel avec la résurgence du criquet pèlerin en Mauritanie, au Mali et au Niger. Les informations qui nous parviennent font état de la reproduction de l'insecte au Sahel et dans le pourtour de la Mer Rouge. Il est donc important de renforcer les capacités de surveillance et de lutte dans notre région. Selon les conclusions de la réunion régionale sur les perspectives de récoltes, tenue à Niamey, en septembre 2003 et celles issues de la réunion de concertation technique sur les bilans céréaliers, tenue à Bamako, en novembre 2003, la production céréalière prévisionnelle totale des pays du CILSS est évaluée cette année à 14.263.510 tonnes. Si ces chiffres se confirment, le Sahel connaîtra une production brute céréalière record qui sera supérieure de 25% à la production de la campagne 2002/2003. Cette situation d'exécution n'exclut pas pour autant l'existence de zones à risque dans les pays, il s'agit principalement des zones inondées et celles où le pouvoir d'achat des populations est relativement faible. Il faut dire que les différentes zones ne sont pas encore circonscrites dans l'espace avec précision ce qui nécessitera un ciblage des populations vulnérables en vue de proposer des stratégies cohérentes pour atténuer les crises éventuelles. A cet effet, les expériences du CILSS, du FEG/FEWS NET USAID, du VAM/PAM et du SICI/FAO dans la sous-région pourraient être mises en commun dans le temps et nous permettre de mieux identifier et circonscire les zones de manière objective et de définir les interventions à mettre en œuvre dans les pays.

Je vous exhorte aussi à inclure dans vos réflexions la recherche de solutions aux débouchés des excédents céréaliers de la présente campagne agricole afin de préserver le pouvoir d'achat des producteurs, ce qui les encouragerait à maintenir cette tendance positive.

Mesdames, Messieurs,

Je ne terminerai pas sans saisir l'occasion de signifier que la Mauritanie dans l'ensemble de ses composantes, est très sensible aux efforts immenses que déploient tous les partenaires pour aider les pays du CILSS à faire face à la vulnérabilité des populations à faible revenu et qui ont faim.

Je voudrais aussi exprimer ici la profonde gratitude, les remerciements des hautes autorités et du peuple mauritanien pour l'engagement hardi de la communauté internationale dans l'appui et le soutien des actions de développement qui servent à nous tous de levier et de source d'inspiration dans l'effort commun pour gagner les batailles du présent et du futur.

Je suis persuadé que l'ensemble des participants à cet atelier feront œuvre utile et aideront au cours de ces trois jours de travaux, à réaliser des avancées significatives dans la réflexion en rapport avec un domaine aussi crucial et actuel que la prévention et la gestion des crises alimentaires. C'est sur cette note d'espoir qu'au nom des plus hautes autorités de la République Islamique de la Mauritanie, je vous encourage et déclare ouverte la 19^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires. Merci de votre attention

**Annexe 4 : DISCOURS DE CLÔTURE PRONONCÉ PAR MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA REPUBLIQUE
ISLAMIQUE DE LA MAURITANIE**

Palais des Congrès, le 10 décembre 2003-12-16

.....

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement,

Mesdames, Messieurs,

Chers invités.

C'est un plaisir pour moi de présider la cérémonie de clôture de la 19^{ème} réunion annuelle du ***Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel***. La sécurité alimentaire est un enjeu permanent dans notre sous-région où sévit une forte incidence de la pauvreté jumelée aux aléas climatiques qui menacent de manière récurrente nos disponibilités alimentaires. Cette situation n'a jamais échappé aux hautes autorités du pays qui, conformément aux orientations du **Président de la République Monsieur Maouiya Ould Sid'Ahmed TAYA**, ont toujours accordé la priorité absolue au problème de la sécurité alimentaire. Ces orientations ont trouvé leur traduction dans l'action du Gouvernement du **Premier ministre Maître Sghair Ould M'Bareck**, notamment dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, la stratégie du développement du secteur rural à l'horizon 2015...etc. C'est vous dire combien vos travaux nous tenaient à cœur.

C'est le lieu de remercier, au nom de tous les pays membres du CILSS, nos partenaires au développement, qui nous accompagnent depuis bientôt 20 ans, dans l'animation du dispositif de suivi des campagnes agricoles et de la situation alimentaire au Sahel.

Mesdames, Messieurs,

Trois jours durant, vous vous êtes penchés sur la situation agricole et alimentaire au Sahel. Vous avez notamment analysé la situation ex-post de la campagne agricole 2002-2003 et réfléchi sur les perspectives de la campagne 2003-2004. Vous avez également pris connaissance des résultats d'études diverses qui portent, entre autres, sur l'harmonisation des méthodes d'analyse et d'identification des zones vulnérables et les impacts de la crise ivoirienne sur les pays sahéliens. Qu'il me soit permis, au nom du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, de vous féliciter pour la qualité de vos travaux et de votre dévouement à la cause sahélienne !

Mesdames, Messieurs,

Examinant la situation alimentaire durant la période de soudure, pour l'année 2002-2003, vous avez abouti à la conclusion que celle-ci a été relativement bonne dans la mesure où les grands pays agricoles (Burkina Faso, Niger, Tchad) ont eu une production excédentaire qui a permis de résorber le déficit des autres pays, avec l'appui bien sûr de nos partenaires tel le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Vos constats sont également positifs sur le bilan des interventions, malgré le fait que seulement 29% des besoins en aides d'urgences ont été satisfaits au 31 août 2003, avec une participation des Gouvernements à hauteur de 50%.

En effet, la période de soudure a été courte et les prix ont vite chuté au regard des bonnes perspectives de récoltes pour la campagne 2003-2004. Perspectives que vous avez confirmé en réitérant une récolte d'environ 14 millions de tonnes, soit environ une hausse d'environ 30% par rapport de la moyenne 1998-2002.

Toutefois, vous attirez l'attention sur les risques de chutes de prix des céréales pouvant perturber nos filières de production et affaiblir le pouvoir d'achat de nos producteurs. C'est pourquoi, vous recommandez aux Etats et aux Partenaires de veiller à une concertation accrue et étroite pour une gestion efficiente des excédents espérés afin de maintenir les prix des céréales à un niveau qui garantissent des revenus conséquents à nos producteurs. Soyez-en rassurés, je me ferais l'ambassadeur de cette recommandation auprès de mes paires de la sous-région.

Mesdames, Messieurs,

Dans un monde en pleine mondialisation, la sécurité alimentaire du Sahel ne peut être une réalité si elle ne prend pas en compte la dynamique d'échanges qui existe entre notre sous-région et l'Afrique côtière. Conscients de cela, vous avez pris l'heureuse initiative de réfléchir sur l'impact de la crise ivoirienne sur les pays sahéliens. C'est ainsi que vous avez relevé que : passé les secousses des premiers mois, nos pays ont développé, avec l'appui de certains partenaires, des stratégies d'atténuation et de contrôle de la crise qui ont permis de stabiliser voir même de maîtriser la situation.

Mesdames, Messieurs,

En concluant vos travaux, vous avez fortement recommandé de célébrer, l'année prochaine au Sahel, le 20^{ème} anniversaire du Réseau de prévention des crises alimentaires, afin de vulgariser et de partager cette longue et riche expérience de partenariat international, unique en son genre, avec le reste du Monde. Cette grande rencontre internationale sera sans doute une opportunité pour le CILSS d'affiner ses outils et méthodologies de gestion de la problématique de sécurité alimentaire.

Mesdames, Messieurs,

En ce moment solennel où j'ai l'insigne honneur, au nom du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, de déclarer clos vos travaux, c'est avec exaltation que je me fais le devoir de vous féliciter pour les brillants résultats auxquels vous êtes parvenus. C'est le signe que vous avez mérité notre confiance et que le Sahel peut toujours compter sur vos compétences dans son combat permanent pour la sécurité alimentaire et le développement durable.

Je puis vous affirmer que vos conclusions seront fidèlement transmises à toutes nos instances de décisions afin de les traduire en actions concrètes.

En vous souhaitant un bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare clos les travaux de la 19^{ème} session du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel.

Je vous remercie de votre attention.